

Département de l'Ain
Arrondissement de Nantua
Canton d'Izernore
Commune de Bolozon

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023_14

Nombre de conseillers :

En exercice 7

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mil vingt trois Le 14 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolozon

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie sous la présidence de Monsieur Étienne GIROD, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 12 septembre 2023

Présents : Mmes : BARLET Christine, RAY Agnès, MM : GARBE Alain, GIROD Etienne, PUPUNAT Paul, PONTUS Franck,

Absent excusé : MAROT Patrick,

Secrétaire de séance : RAY Agnès

OBJET : GAEC DES LUZERNIERES DEDITE CONVENTION

Monsieur la Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 14 mars dernier, il avait été évoqué la réception du courrier de M et Mme SCHULLER, concernant la fin de l'exploitation du parcellaire sur la commune de Bolozon par le GAEC des Luzernières.

Un repreneur, Monsieur VERNOUX Maxime s'est engagé auprès du propriétaire de la ferme et a défini son projet auprès des membres de l'AFP.

M le Maire demande l'autorisation de signer une nouvelle convention pluriannuelle d'exploitation des terrains communaux avec M VERNOUX Maxime au 01 janvier 2024, dans les mêmes conditions que précédemment avec le GAEC des Luzernières.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **PRENDS** acte de la résiliation de M et Mme Schuller du GAEC des Luzernières au 1^{ER} janvier 2024 (courrier du 06/03/2023)
- **APPROUVE** qu'une nouvelle convention soit signée avec M VERNOUX Maxime, dans les mêmes conditions que précédemment avec le GAEC des Luzernières
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Fait à Bolozon, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Etienne GIROD

